



PREVENTION DES DOMMAGES AUX OUVRAGES GAZ ET ELECTRIQUES : CAMPAGNE D’AFFICHAGE

L'essentiel

La campagne de sensibilisation initiée par les distributeurs EDF et Gaz de France en partenariat avec la FNTF, objet des INFORMATIONS MARCHÉS n°13 du 21 mars 2006, est doublée d'une CAMPAGNE D’AFFICHAGE

Son but est de rappeler aux personnels de terrain, au travers d'affichettes placardées dans les lieux adaptés de chaque entreprise, les recommandations commentées lors des sessions de sensibilisation.

Les cinq premières affiches ci après (pages 2 et 3) approuvées par la profession, sont sur le site de la FNTF réservé aux adhérents dans la partie « Actualité de la profession » avec un lien direct vers les affiches (Juridique- Marchés sous rubrique DICT actualité)

N'hésitez pas à les télécharger, à les imprimer et à les afficher dans votre entreprise !

Contact : Claude Turrel - Tél. : 01 44 13 32 35 turrelc@fntp.fr

TEXTES DE REFERENCE :

Protocole d'accord signé le 10 avril 2006 par la FNTF et les distributeurs de gaz et d'électricité, relatif à l'amélioration des connaissances des intervenants lors de travaux à proximité des ouvrages de distribution de gaz et d'électricité

SÉCURITÉ SUR LES CHANTIERS

Campagne d'affichage 2008

Travaux à proximité
des ouvrages de distribution
d'électricité et de gaz



Avant de creuser,
je dois toujours
rechercher des repères visibles



Travaux à proximité
des ouvrages de distribution
d'électricité et de gaz



Je ne touche pas
aux ouvrages endommagés





Travaux à proximité des ouvrages de distribution d'électricité et de gaz

En dessous du grillage, **je travaille avec** des outils manuels



Travaux à proximité des ouvrages de distribution d'électricité et de gaz

À proximité des ouvrages, **un suiveur doit guider** le conducteur d'engins



Travaux à proximité des ouvrages de distribution d'électricité et de gaz

Avant d'enfoncer un pieu (piquet ou fer à béton), **je remplis une DICT** (pour s'assurer qu'il n'y a pas d'ouvrage en dessous)

